

## DÉCLARATION LIMINAIRE AU CTL du 25 mai 2022

Monsieur le Président,

si nous sommes présents à cette seconde convocation, ce n'est pas parce que nous avons changé d'avis depuis notre vote unanime contre de l'ensemble des points soumis au vote lors du 1<sup>er</sup> CTL le 13 mai dernier : évidemment, nous sommes et nous restons opposés à toutes ces réformes organisationnelles devenues structurelles, NRP ou autres...

Ces réformes n'ont pour but que de vider la DGFIP d'une grande partie de ses missions en les externalisant ou en les privatisant: nous sommes résolument pour le maintien et le renforcement de l'ensemble de nos missions, avec également le maintien de toutes nos structures de proximité avec un véritable accueil selon les besoins des usagers. Nous dénonçons par ailleurs, au-delà de la destruction du réseau de proximité, l'industrialisation des tâches notamment avec la mise en place des SGC, et le regroupement des SIP et des SIE.

Nous n'oublions pas non plus qu'une des conséquences de la mise en œuvre de ces réformes est la suppression de plusieurs milliers d'emplois (24 000 en 10 ans) et ce n'est pas les plus de 6 000 emplois non pourvus à l'issue des mouvements nationaux de cette année qui vont nous rassurer sur l'avenir ...

Vous l'avez bien compris, si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour vous répéter inlassablement que le triptyque Missions-Structures-Emplois est notre fil rouge pour la survie à terme de la DGFIP telle que nous la défendons depuis des années.

À ce titre, nous vous joignons et nous vous lisons avec la présente déclaration liminaire l'alerte solennelle du syndicat national Solidaires Finances Publiques lors de son dernier Congrès , intitulée « Pour une DGFIP renforcée, reconnue et réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale ! »

Nous vous demandons d'en prendre connaissance et de l'annexer au procès-verbal de ce présent CTL.

Par ailleurs, comment ne pas aborder ici le message du directeur général du 18 mai dernier adressé à l'ensemble des agents, annonçant dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques de la DGFIP qui définiront le prochain contrat d'objectifs et de moyens, l'organisation d'un grand « remue-ménages » prétendant associer l'ensemble des agents, sous la forme d'une démarche participative ?

Ou, comment scier (ou plutôt faire scier) la branche sur laquelle on est assise?

Nous reprendrons in extenso la lettre de l'intersyndicale nationale Solidaires Finances Publiques- CGT Finances Publiques- FO DGFIP – Alliance CFDT/CFTC Finances Publiques adressée sur ce sujet ayant abouti au boycott de la 1ère convocation du Comité Technique de Réseau du 23 mai.

« Monsieur le Directeur Général,

Par message du 18 mai, vous vous êtes adressé aux personnels de la DGFIP pour annoncer dans le cadre de la préparation des nouvelles orientations stratégiques de la DGFIP qui définiront le prochain contrat d'objectif et de moyens, l'organisation d'un grand « remue-ménages » prétendant associer l'ensemble des agents.

Vous y précisez que ces travaux, qui s'échelonneront jusqu'à l'été porteront sur l'avenir de nos métiers, les conditions d'exercice de nos missions, les relations avec nos partenaires, mais qu'ils pourront également conduire à questionner les valeurs, les atouts, les fragilités, les marges d'amélioration de la DGFIP.

Au travers de ce message nous comprenons que vous entendez lancer un débat prétendument participatif sur l'avenir de notre direction, selon des modalités dépendant des conditions d'organisation locales, en dehors de toute orientation prédéfinie. Alors que vous ne masquez pas le fait que cette orientation a été présentée à vos directeurs au cours du 1er trimestre, et que vous avez déjà engagé des réflexions approfondies avec ces derniers sur les prochaines évolutions de la DGFIP que vous entendez mettre en œuvre sans aucunement y associer les représentants des personnels, nous découvrons, nous, cette initiative par un message « agents ».

Pour nos organisations, le fait que vous ayez décidé de lancer ce type de concertation sans nous en avoir informé préalablement nous interroge au plus haut point. Nous y percevons une volonté délibérée de votre part d'ignorer la représentativité et la crédibilité des organisations syndicales de la DGFIP, et de les court-circuiter au travers d'un dispositif déstructuré vous permettant d'interpréter les résultats à votre convenance.

Depuis la mise en œuvre du présent « contrat d'objectifs », nos organisations n'ont cessé de vous alerter sur les conséquences néfastes des politiques et réformes engagées pour les missions, les services, les emplois et les conditions de travail des personnels de la DGFIP. Nous n'avons cessé de vous réclamer l'ouverture de discussions concernant les thèmes que vous prétendez inclure dans votre « remue-ménages ». Sans jamais trouver écho de votre part.

L'organisation d'un « remue-ménages » tous azimuts démontre votre volonté d'écarter, préalablement à toutes discussions pré-stratégiques, les observations et revendications portées par nos organisations syndicales et ce de manière unitaire sur de multiples sujets. Pourtant les défis sont nombreux pour remettre la DGFIP au cœur des priorités portées par les usagers et les personnels.

Ce manque de transparence, pour nous inacceptable, démontre votre mépris du dialogue social, d'autant plus que le CTR programmé pour ce lundi 23 mai ne comporte nullement dans son ordre du jour une présentation du cadre d'élaboration du prochain « contrat d'objectifs et de moyens ». C'est pourquoi, nous ne pouvons siéger à un CTR qui ignore un pan essentiel des réflexions qui conduiront à forger le devenir des missions et leur cadre d'exercice, à impacter les services de la DGFIP, et qui ne manqueront pas d'avoir des conséquences sur les emplois, et les parcours de carrière des personnels.

De plus, le lancement du processus alors même que les ministres en charge de notre ministère et de notre direction ont à peine pris leur fonction et n'ont pas encore rencontré les OS représentatives, nous apparaît comme un déni démocratique.

Dans ces conditions, SFP, la CGT, F.O. et la CFDT-CFTC vous demandent de surseoir à la mécanique annoncée avant toute présentation et échange autour de celle-ci dans le cadre d'un prochain CTR et que nous ayons pu préalablement rencontrer notre ministre de tutelle. Nous vous rappelons par ailleurs, que suite au protocole d'accord, la question essentielle qui pèse dans le quotidien des agents porte sur leur niveau de rémunération et sur la reconnaissance de leur technicité au travers notamment d'une revalorisation significative de l'indemnitare. Ainsi, le rendez-vous du 7 juillet prochain ne peut être parasité par de faux semblants et par une pseudo-consultation participative, qui laisserait planer d'hypothétique solution en dehors de tout cadre collectif concerté. »

Nous partageons et appuyons bien évidemment tout ce qui est mentionné dans cette lettre et nous vous faisons part d'ores et déjà qu'en l'état actuel de la situation, nous ne participerons pas en tant qu'agents à cette mascarade et nous appelons l'ensemble des agents à ne pas y participer.

En effet, comment ne pas comprendre que demander aux agents des propositions ou préoccupations, sur l'organisation territoriale de la DGFIP, le périmètre de nos missions, les méthodes de travail au sein de nos services et les conditions d'exercice de nos missions, les relations avec nos usagers et partenaires, de définir les forces et les faiblesses de la DGFIP (atouts, fragilités, marges d'amélioration) risque fortement au final d'arriver à encore plus de réorganisations, aboutissant au final au démantèlement complet de la DGFIP, qui plus est avec l'assentiment des agents qui la composent ... ?

**Non, cette duperie, ou plutôt cette nouvelle supercherie, ce n'est pas possible !!! Solidaires Finances Publiques mettra tout en œuvre pour que cessent ces « réformes » en cours et à venir qui affaiblissent nos missions, notre proximité et notre statut.**